

Obligation dans le cadre d'une garde alternée

Par aurelie1210, le 25/06/2015 à 10:31

Bonjour,

Mon ami s'est séparé depuis peu de sa compagne pour aménager chez moi. Aussi celle-ci souhaite une garde alternée mais refuse que son enfant (2ans) vienne chez moi sous prétexte qu'il ne connait suffisamment pas mes enfants (9ans) et (2 ans 1/2) et qu'il n'a pas sa propre chambre.

Peut-elle lui interdire?

Par Visiteur, le 25/06/2015 à 14:15

Bonjour,

non je ne pense pas... Mais pour éviter tout soucis futur conseillez leur de passer devant un juge !!